

**DEPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS**  
**ARRONDISSEMENT DE LENS**  
**CANTON DE LIEVIN**  
**COMMUNE DE VIMY**

**CONSEIL MUNICIPAL – DELIBERATION N° 2**

**SEANCE DU 9 NOVEMBRE 2023**

L'an deux mil vingt-trois, le neuf novembre, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Christian PRIMONT, Maire, par suite de convocation en date du deux novembre, dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.

Présents : Christian PRIMONT, Agnès LEVANT, Sylvie LANCRY, Julien WOJCIESZAK, René HAUTECOEUR, Françoise LOUVEAU, Philippe HEROGUELLE, Annie POEYDOMENGE, Laurent DEBLOCK, Jean-Pierre SANSON, Michèle DRION, Yvette DELIGNE, Bernard VANDYCKE, Régina GWIZDEK, Raymond MIKLIC, Danielle BRAY, Evelyne NACHEL, Jean-Paul WILQUIN, Francis TILMANT, Pascale FONTAINE.

Absents excusés : Franck LODER, Christine DUPAYAGE, Marie DECIMA, Jean-Marie VERWAERDE, Marie-Pascale CLEMENCEAU, Francis MONBORGNE, Doriane HARDY.

Françoise LOUVEAU est désignée secrétaire de séance.

**OBJET : ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT AU CCAS AU TITRE DE L'EXERCICE 2023**

Le CCAS est un établissement public administratif de la ville de Vimy, chargé d'animer et de coordonner l'action sociale municipale sur le champ de la solidarité.

Le CCAS reçoit une subvention de la ville de vimy évaluée annuellement afin d'équilibrer son budget de fonctionnement.

Afin de permettre au CCAS de mettre en œuvre sa politique d'action sociale sur l'année 2023, il est proposé de lui attribuer une subvention de 15 000 €.

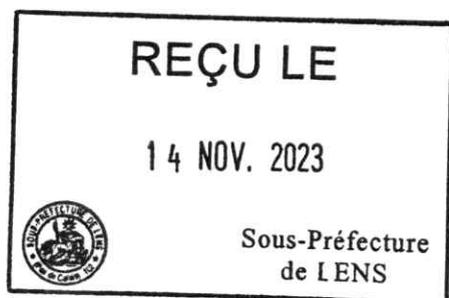
<u>INTITULÉS</u>	<u>MONTANT</u>
CCAS	15 000,00 €
<b>TOTAL DES SUBVENTIONS 657362</b>	<b>15 000,00 €</b>

A cet effet, le maire propose au conseil municipal

- D'attribuer une subvention au CCAS au titre de l'année 2023 d'un montant de 15 000€

**Pour à l'unanimité**

Pour extrait certifié conforme,  
Le Maire,  
Christian SPRIMONT



AFFICHEE LE 15/11/2023

Certifiée exécutoire compte-tenu de sa transmission en Sous-Préfecture de Lens

le 14/11/2023